

I- Introduction:

L'étude d'un texte comporte deux étapes essentielles: l'approche globale puis l'étude de détail. Avant tout, la première étape porte sur le sens littéraire car la plupart des textes possèdent un premier sens évident comme la suite d'événements, les sentiments explicites des personnages, la description d'un objet ou d'un lieu et les idées clairement exprimées. Ensuite, l'approche globale tient sur l'appel au contexte car tout extrait appartient à un ensemble plus vaste qui lui sert de contexte: déterminer ce contexte permet de comprendre certaines données explicites ou implicites de l'extrait. Enfin, l'analyse globale d'un texte fait appel aussi à la logique interne du texte: on cherche quelles caractéristiques connues du genre ou du type apparaissent dans l'extrait et on analyse aussi la construction propre du texte: on relève les types d'enchaînements logiques, les ruptures (changements de tonalité, de thème...), les constantes (thèmes récurrents...).

D'autre part, l'étude du détail: partie guidée par la première étape.

Au fil du texte, on se demande ce qui peut être significatif, en ne conservant que les observations auxquelles on peut donner une interprétation, en relation avec les résultats de l'analyse globale. On choisit alors parmi les outils d'analyse des textes ceux qui correspondent aux divers procédés d'écriture du texte comme le lexique (connotations, champs lexicaux, registre de vocabulaire...), la syntaxe et les rythmes (les temps et les modes verbaux, la place des mots, les termes de liaisons, la longueur et l'organisation des phrases...), les sonorités (allitérations, assonances, échos...) et les figures de rhétorique et en particulier les images.

En fin de compte, il ne faut jamais séparer étude de la forme et étude du fond car ces deux études se complètent pour pouvoir bien comprendre l'extrait ou le texte qu'on a à lire. D'ici, il faut lire pour étudier un texte.

II- Les types de textes ou les formes du discours:

Les types de textes renvoient à différents actes de communication: raconter, renseigner, convaincre, expliquer, ordonner, faire agir. À l'intérieur d'un même récit, l'auteur peut passer d'un type à un autre.

1. Le texte narratif:

Il raconte un fait, un événement en situant son déroulement dans le temps et dans l'espace. Il en retrace les étapes et en fixe la durée. Le texte narratif est souvent entrecoupé de passages descriptifs, explicatifs ou argumentatifs.

1.1. Ses caractéristiques:

Les temps du récit: le passé simple de narration, l'imparfait et le présent de narration.

Les indicateurs (repères) temporels: (puis, soudain, la veille, plus tard...) et spatiaux: (là, à cet endroit...)

Emploi de verbes d'action: (courir, venir, passer...)

Quelques aspects énonciatifs:

- 1)- étude du point de vue ou la focalisation.
- 2)- présence du narrateur: pronoms, modalisateurs.
- 3)- le discours rapporté: discours direct, discours indirect, discours indirect libre.

2. Le texte descriptif:

Il s'efforce par les mots d'évoquer une réalité que le lecteur ne voit pas mais qu'il peut imaginer. Il renseigne, sur un espace, sur un physique (portrait) et peut traduire les impressions ressenties par le descripteur (description subjective).

2.1. Ses caractéristiques:

Le temps de la description: imparfait ou le présent de l'indicatif.

Des repères spatiaux pour localiser et donner des informations sur les lieux.

Des caractérisations: des adjectifs, des comparaisons, des métaphores...

3. Le texte argumentatif:

3.1. Le texte argumentatif à plusieurs thèses:

Il vise à convaincre de la justesse d'une idée, d'une pensée, d'un avis en s'appuyant sur des arguments et des exemples qui ont une valeur de preuves. On appelle «argumentateur» celui qui argumente et «argumenté» le destinataire de l'argumentation. L'idée défendue ou combattue s'appelle la thèse.

3.1.a. Ses caractéristiques:

Le présent de l'indicatif ayant l'une des valeurs suivantes: vérité générale, d'actualité, présent atemporel (ou intemporel).

Des termes d'articulation (mots de liaisons / connecteurs logiques) pour marquer les liens logiques entre les thèses, les arguments et les exemples: mais, car, donc, parce que, puisque....

L'utilisation d'un vocabulaire abstrait.

L'utilisation des procédés de persuasion (conviction): le lexique appréciatif, les marques de l'énonciation, les figures rhétoriques et stylistiques...

3.2. Le texte argumentatif à une seule thèse:

Ce type de texte a les mêmes objectifs que le texte argumentatif à plusieurs thèses, sauf que celui-ci admet une seule thèse que le locuteur essaie de la justifier à travers une série d'arguments illustrés par des exemples

Voir d'une manière plus détaillée le texte argumentatif dans la page EspaceFrancais.com/argumentatif.html

4. Le texte explicatif:

Il est considéré comme le niveau supérieur du texte informatif, il prépare l'argumentation et cherche à informer, à expliquer et à rendre plus clair un sujet que le lecteur ou l'interlocuteur est censé ignorer. Il a une fonction pédagogique.

4.1. Ses caractéristiques:

Le présent de l'indicatif.

Des termes d'articulation du discours pour marquer les étapes de l'explication (d'abord, ensuite...)

5. Le texte informatif:

Il a pour objectif de renseigner, de communiquer des connaissances sur un sujet donné. On trouve ce type dans les ouvrages scientifiques, une encyclopédie, un manuel scolaire, un guide touristique.

5.1. Ses caractéristiques:

absence d'indices de la personne.

Emploi du présent de vérité générale ou d'actualité.

Une typographie mettant en valeur des définitions, des lexiques spécialisés.

Des articulations / connecteurs logiques de type chronologique: d'abord, ensuite...

Un vocabulaire concret.

Le texte informatif est rarement littéraire.

6. Le texte injonctif:

Il pousse à l'action, à faire appliquer des consignes. Il implique parfois l'ordre ou l'interdiction. On le trouve surtout dans les modes d'emploi, dans les recettes de cuisine....

6.1. Ses caractéristiques:

L'impératif, L'infinitif, le futur et le subjonctif ayant une valeur injonctive.

Les références à la deuxième personne sont nombreuses.

7. Le texte expressif:

Il exprime des sentiments et des émotions comme les textes d'analyse psychologique accompagnés d'effusions lyriques.

7.1. Ses caractéristiques:

Le présent d'actualité.

Les indices de la première et la deuxième personnes.

Les types de phrases: exclamatif, interrogatif, injonctif.

Utilisation de procédés rhétoriques d'amplification (l'hyperbole, la gradation, la litote...).

Voir les figures de rhétorique dans la page EspaceFrancais.com/style.html

III- Les genres de textes:

1. Le genre poétique:

1.1. Présentation:

Le mot « poésie » vient du grec « poiêsis », qui veut dire écrivain; le poète (ou aède dans la grèce antique) est un démiurge; le poème est semblable à l'oracle, il est dicté par la divinité. La poésie, c'est l'art du langage, permettant de suggérer, par le choix des termes, l'harmonie de la prosodie, le retour régulier de la rime, une infinité d'images, d'états et de sensations.

1.2. Les formes poétiques:

1.2.a. Les formes fixes:

La strophe est un ensemble de vers offrant une organisation particulière des rimes et formant souvent une unité pour le sens. La structure de la strophe met en valeur la syntaxe de la phrase.

Certains poèmes à formes fixes sont apparus au Moyen Age (le rondeau, la ballade) ou à la Renaissance (le sonnet importé d'Italie au XIXe siècle).

Le rondeau

Il est caractérisé à la fin de ses strophes (2 ou 3 strophes généralement) par la reprise en refrain du premier hémistiche du premier vers. Cette répétition d'un vers très court renforce son rythme dansant, pris par les poètes du Moyen Age (François Villon), de la Renaissance (Clément Marot) et du XIXe siècle (Alfred Musset).

Gros plan sur le rondeau.

La ballade

Elle se compose de trois strophes «carrées » (même nombre de vers que de syllabes par vers) avec un refrain pour dernier vers. Elles sont suivies d'une strophe -plus courte de moitié- appelée « envoi ». La ballade, genre très apprécié du XIVe et du XVIe siècle, a été remise à l'honneur et renouvelée au XIXe siècle (Victor Hugo, Odes et ballades, 1828).

Gros plan sur la ballade.

Le sonnet

Il comporte deux quatrains et un sizain souvent divisé en deux tercets. Le schéma habituel des rimes est le suivant: abba / abba / [ccd (/) eed] ou [ccd (/) ede] mais il a pu être assoupli, notamment au XIXe siècle. En dépit de ses contraintes formelles, le sonnet se prête aux effets les plus variés: opposition des quatrains et des tercets ou des 13 premiers vers et du dernier...

Gros plan sur le sonnet.

1.2.b. Les vers et la prose:

L'écriture poétique ne peut être cependant réduite à la versification. Si on la définit comme un travail sur les mots, sur leur réalité sonore, leur répétition, leur rythme, leur sens, on peut trouver de la poésie dans la prose.

Le poème en prose est apparu au XIXe siècle. Il est libéré de la mécanique du vers, des contraintes de la rime, et se présente souvent sous la forme de courts paragraphes appelés versets. La phrase y gagne en liberté, ce qui permet de nouvelles harmonies du rythme et des sons.

Sa disposition dans la page et les grandes marges blanches dans lesquelles, selon Paul Eluard, le lecteur peut rêver, définissent visuellement le poème, en vers ou en prose, comme un dessin formé de mots (les Calligrammes de Guillaume Apollinaire).

1.3. La création poétique:

Différentes fonctions ont été attribuées à la poésie. Elles sont souvent définies par les « arts poétiques » ou les textes « liminaires » qui ouvrent les livres ou les recueils de poèmes.

1.3.a. La célébration:

Commémoration des hauts faits d'un héros (épopée), célébration de la nature, de la beauté, des dieux (hymnes, odes), exaltation de l'être aimé (lyrisme), le poème prend souvent, par sa musicalité et le jeu de répétitions qui lui est propre, le caractère d'un chant. Ainsi, la poésie a comme mission de garder une trace d'événements primordiaux...

1.3.b. L'exploration:

Pour recréer le monde, la poésie veut redonner leur pouvoir aux sensations premières en les éveillant par ses images. L'exploration poétique se veut en effet connaissance de l'homme et du monde par l'imagination et le rêve qui entend percer le secret des choses. Donc le poète se veut penseur, se déclare prophète, se nomme voyant, interpelle les hommes et a pour but l'enseignement.

1.3.c. L'invention:

Qu'il se rêve inspiré par les dieux, par la muse ou par sa propre expérience intérieure, le poète est un artisan du langage. Le lieu central de sa création est l'univers des mots. Le poème révèle leur polysémie, la richesse de leurs connotations, leur qualité musicale et crée entre eux, par leur disposition, leur accentuation rythmique, de multiples échos de sens et de sons. La poésie est donc souvent un jeu sur le langage... qui suit des règles (celle de la métrique, de la syntaxe, de la rhétorique) pour mieux s'en libérer. Dans la poésie moderne, l'emploi du vers libre, de la prose... sont des signes de cette liberté.

2. Le genre romanesque:

2.1. Qu'est-ce qu'un roman?

Un roman est une œuvre narrative en prose. C'est un récit d'imagination: il est différent en cela des biographies, des récits documentaires...

Par rapport à d'autres fictions narratives, le roman se distingue par sa longueur (on peut ainsi l'opposer à la nouvelle) et par sa vraisemblance (il se différencie sur ce point du conte).

Le genre romanesque est caractérisé par sa diversité, sa capacité à aborder tous les sujets. Il comprend les romans d'amour, policiers, historiques, autobiographiques, d'aventures, d'analyses, réalistes...

2.2. Les questions liées au genre romanesque:

Depuis le XVIIIe siècle, où le roman devient un genre connu, il a fait l'objet de plusieurs débats.

2.2.a. La question de la morale:

Au XVIIIe siècle encore, le roman était jugé futile, immoral, invraisemblable. Etant de lecture "facile", libre dans ses inventions, il passait pour provoquer une évasion dangereuse et donner de mauvaises idées. Dans leurs préfaces, les écrivains ont été amenés à légitimer leur œuvre romanesque en garantissant sa vérité, son sérieux et l'enseignement moral qu'on pouvait en retirer.

2.2.b. Le problème du réalisme:

Au XIXe siècle encore, Balzac a pour ambition d'étudier la société de son temps avec l'exactitude d'un savant. Le « naturalisme » de Zola va plus loin en faisant du roman le lieu d'expérimentation du déterminisme social. Mais les rapports du roman avec le réel sont ambigus. Réalité et fiction peuvent-elles se concilier? Les ambitions réalistes ne se heurtent-elles pas aux choix du romancier et aux exigences de l'œuvre d'art?

2.2.c. La contestation:

Après la deuxième guerre mondiale, plusieurs écrivains mettent en question le roman « traditionnel ». Le nouveau roman bouleverse l'intrigue et la chronologie, fait disparaître le personnage, innove dans le domaine de la narration. Depuis lors, on assiste à un renouvellement des thèmes et des formes romanesques. Aujourd'hui le roman est multiple.

3. Le genre dramatique:

3.1. Présentation du théâtre:

Le théâtre occidental est en grande partie issu du théâtre antique et plus particulièrement du théâtre grec qui est né de la liturgie, en particulier des fêtes données en l'honneur de Dionysos: un poème lyrique, le dithyrambe, a donné naissance au théâtre lorsque le chef du chœur, le coryphée, s'est mis à dialoguer avec ses compagnons. Le mot « théâtre » vient du grec « theatron », qui désigne le spectacle lui-même, mais aussi l'édifice où l'on représente une œuvre dramatique. Le mot « dramatique » vient de « drama », signifiant action.

3.2. Le texte et la scène:

3.2.a. Le texte de théâtre:

Le texte d'une pièce de théâtre comporte deux parties distinctes: le discours que les acteurs doivent prononcer et les didascalies, c'est-à-dire l'ensemble des indications concernant les décors, l'époque, les costumes, les objets, les gestes et les intonations du personnage, les éclairages, l'illustration sonore.

Le discours théâtral se présente le plus souvent sous forme d'un dialogue où les personnages (et les acteurs qui les incarnent) échangent des répliques. Le ton, les gestes, les silences prennent souvent une importance aussi essentielle que les paroles.

Une tirade est une longue réplique destinée à informer, émouvoir ou convaincre. La tirade qu'un personnage, seul en scène, s'adresse à lui-même (ou adresse au public) est un monologue. Le monologue permet au personnage de faire le point sur sa situation. Il sert aussi à exprimer son trouble.

Les apartés sont des répliques que le personnage dit à part soi et que seul le public est censé entendre.

3.2.b. L'action et les situations:

L'action désigne l'ensemble des événements ou le conflit que les personnages tentent de résoudre.

L'intrigue est l'ensemble des péripéties ou des combinaisons imaginées par les personnages, qui vont permettre d'aboutir au dénouement.

Le nœud dramatique est la manifestation d'un conflit entre les forces qui participent (ou s'opposent) à l'action principale.

La situation est l'état des relations entre les personnages à un moment donné de l'action.

La dramatisation correspond à une tension des situations. Elle se manifeste dans les coups de théâtre, dans les silences, les gestes, les interruptions, les apartés.

Un quiproquo est une situation qui résulte d'une méprise.

3.2.c. Le temps:

Le temps de la représentation (la durée réelle du spectacle) doit être distingué du temps de l'histoire vécue par les personnages. Cette histoire commence, en effet, avant le début de la pièce et elle peut être évoquée par des récits dans l'exposition.

Par ailleurs, la durée de la représentation est généralement moins longue que celle de l'histoire représentée.

3.2.c. L'espace scénique:

L'espace scénique, son décor, les déplacements des personnages qui le traversent, la communication qui s'établit avec la salle de spectacle sont des éléments essentiels au théâtre. Le lieu où se déroule l'action est donc déterminant: il peut être ouvert ou fermé, simple ou combinant plusieurs espaces, visibles ou invisibles. Les costumes et les objets ont aussi une valeur symbolique, car ils renseignent sur le statut social des personnages ou participent à leurs relations.

Et pour finir, il faut se rendre compte qu'il y a plusieurs formes théâtrales comme la comédie qui offre le spectacle de la vie ordinaire, son dénouement est généralement heureux. La tragédie qui met en scène des personnages nobles prouvant leur héroïsme dans un combat difficile contre la fatalité. Le drame joue sur l'opposition du sérieux et du comique, du sublime et du grotesque, de la destinée individuelle et de l'histoire. Enfin, le théâtre contemporain qui a renouvelé les formes traditionnelles du théâtre en bouleversant les frontières entre les genres.

L'action, le temps et l'espace forment ce qu'on appelle les "trois unités".

4. L'essai:

On appelle « essai » un ouvrage qui développe une réflexion, qui expose des opinions, un point de vue personnel sur un sujet quel qu'il soit: société, Culture, littérature, science...

4.1. Analyser un essai:

4.1.a. Le contexte de la réflexion:

Le thème d'un essai s'inscrit dans l'histoire de la pensée ou bien dans l'actualité d'un débat. On tentera de dégager ce contexte en se reportant à l'étude de l'arrière-plan, historique et idéologique et en discernant dans le texte les références explicites ou implicites.

4.1.b. Les thèses en présence:

Le point de vue d'un essayiste s'exprime souvent par opposition à une opinion contraire. On doit donc savoir distinguer la thèse défendue et les thèses que l'essai réfute. On ne confondra pas celui qui donne son opinion et celui ou ceux dont il cite les propos. Pour cela, on sera particulièrement attentif aux marques de l'énonciation.

4.1.c. Les moyens mis en œuvre:

L'essai n'obéissant pas à des règles strictes, il possède une grande liberté de forme. Il peut être fondé en totalité ou en partie sur une argumentation. Il est proche du portrait et de l'écrit intime dans le cas très particulier, des Essais de Montaigne. Il utilise la narration ainsi que la description pour dresser un constat, illustrer un phénomène, dépeindre une situation. Ou encore il se sert du dialogue pour débattre d'une question: un entretien avec un philosophe ou un savant.

5. Le pamphlet:

Un pamphlet est un écrit satirique qui attaque un adversaire, un parti, une situation ou une idée. C'est un texte agressif, violent, en général bref: une "lettre ouverte", un article de journal, un poème, un court récit. Mais il existe aussi des pamphlets longs: Les Châtiments de Victor Hugo.

Le pamphlet appartient à la littérature polémique qui combat, riposte et prend parti. Il témoigne d'une écriture qu'on appelle engagée ou militante.

5.1. Analyser un pamphlet:

5.1.a. Les circonstances:

Le pamphlet est toujours lié à une actualité. Il convient donc de le replacer dans son contexte pour identifier exactement l'adversaire ou l'idéologie visés.

Exemple: « J'accuse! » de Zola a été écrit pendant l'Affaire Dreyfus (1894 - 1906) pour dénoncer l'antisémitisme et la partialité de l'armée et de la justice françaises.

5.1.b.

Mais ces cibles sont parfois cachées, soit en raison de la censure, soit pour pousser le lecteur à une attitude active et complice.

5.1.c.

Au-delà de l'événement précis et des attaques personnelles, on cherchera aussi à dégager la portée générale de la dénonciation. Les meilleurs pamphlets sont ceux dont l'enjeu dépasse les circonstances qui l'ont fait naître. Exemple: Au-delà de ses attaques contre les Jésuites, le combat de Voltaire contre l'intolérance.

5.1.d. Les armes:

L'objectif du pamphlétaire est simple: détruire, discréditer. Pour cela, il recourt à plusieurs moyens expressifs: l'ironie, qui se marque par le faux étonnement, le décalage entre le sérieux de l'accusation et le comique de la

forme; l'exagération, qui force le trait, choisit toujours l'amplification plutôt que la mesure; la parodie, qui, pour ridiculiser l'adversaire, imite ses procédés en les déformant; et, de façon générale, un lexique dévalorisant.

6. La lettre:

6.1. Les lettres réelles et les lettres fictives

Il faut distinguer les lettres qu'échangent des correspondants réels (Mme de Sévigné et sa fille) des lettres que l'on peut lire dans un roman et que s'adressent des personnages de fiction (Lettres persanes de Montesquieu). La correspondance fictive entre dans l'étude générale du roman. Les lettres réelles ont d'abord une fonction informative mais elles peuvent présenter, elles aussi, un intérêt littéraire.

Les lettres d'écrivains, bien qu'elles ne soient pas destinées en principe à être lues par d'autres que par le destinataire, ont souvent été diffusées et sont en général publiées. Elles témoignent de qualités d'écriture et révèlent un aspect méconnu de leur auteur.

6.2. Analyser une lettre:

6.2.a. Les éléments matériels:

La lettre est-elle datée? est-elle signée? qui en est le destinataire? est-il nommé? quelle importance est accordée aux formules initiales? aux formules finales? la lettre contient-elle des références biographiques ou historiques?. Répondre à ces questions permet de délimiter le contexte où se situe l'échange.

6.2.b. Les objectifs visés:

La communication qui s'établit dans une lettre se réduit rarement à l'utilitaire. C'est pourquoi la lettre fait appel à plusieurs niveaux de lecture. Au-delà de l'information qu'il transmet, et qui n'est parfois qu'un prétexte, l'épistolier livre une part de lui-même. L'étude d'une lettre conduit donc à considérer l'explicite comme l'implicite.

6.2.c. L'écriture épistolaire:

Les marques de l'énonciation sont nombreuses dans cette situation de communication particulière où deux interlocuteurs, en l'absence l'un de l'autre, s'adressent cependant l'un à l'autre. De plus, bien qu'elle soit soumise aux règles de clarté de la communication écrite, l'écriture épistolaire peut se rapprocher de l'oral par la liberté de ton, une apparente improvisation, et même le jeu du faux dialogue avec le destinataire. On s'intéressera à ces traits distinctifs pour mesurer l'implication de l'auteur dans son message et pour mieux comprendre les liens qui unissent les correspondants.

7. L'autobiographie:

Le mot « autobiographie » est formé de trois racines grecques: « graphein » (écrire), « bios » (vie), « autos » (soi-même). Une autobiographie est un « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité ». (Ph. Lejeune, Le pacte autobiographique, Ed. Seuil, 1975).

7.1. Analyser une autobiographie:

Le genre de l'autobiographie présente des caractères spécifiques.

7.1.a. Un mode de narration particulier:

Le « je » domine comme dans un récit à la première personne. Mais ici, celui qui signe le livre (l'auteur), celui qui raconte (le narrateur) et celui dont on raconte la vie (le personnage) sont un seul et même être. En conséquence, on s'intéressera particulièrement au rapport que l'auteur établit avec lui-même à travers l'écriture. Comment se désigne-t-il? Quelle distance prend-il vis-à-vis de lui-même? Quelle est la part du récit, de l'analyse et du jugement sur soi-même?

7.1.b. L'importance du temps:

Il convient de distinguer le temps des faits (l'époque dont on parle, l'enfance par exemple) et le temps de l'écriture (la période au cours de laquelle l'auteur écrit). Le plus souvent, de nombreuses années les séparent. Le souvenir, les mécanismes de la mémoire sont des thèmes fréquents de l'autobiographie. Parfois, le passé et le présent sont comparés ou bien les époques se mêlent. L'écrivain tire alors parti de cette superposition pour accéder à sa propre vérité par la reconstitution de ses « moi » successifs.

7.1.c. Les buts de l'autobiographie:

Elle peut être une confidence, un moyen d'introspection, ou l'occasion d'un bilan dans l'évolution de sa personnalité. L'écrivain peut aussi chercher à se justifier, comme Jean-Jacques Rousseau dans les Confessions. Si l'auteur a l'ambition de retracer les événements historiques auxquels il a été mêlé, l'autobiographie devient « Mémoires » (Les Mémoires d'Outre-Tombe de Chateaubriand).

Le rôle que l'écrivain assigne à l'autobiographie fait souvent l'objet de déclarations préliminaires: préambule, avant-propos, avertissement.